

# Extension Danakil



Jours:	6
Prix:	570 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★☆☆☆
Difficulté:	★★☆☆☆
Montagnes	Paysages
Randonnée	Lac

## Jour 1. Vers les plaines semi arides du Tigray



Mekele 📍

- Nous nous dirigeons vers le Nord en quittant progressivement le haut plateau pour atteindre les terres semi-arides du **Tigray**. Nous sommes impressionnés par les changements de paysages, de couleurs, d'habitats et de végétation.

Nous arrivons à **Mekele**, chef-lieu du Tigray.

🏠 Hébergement | Guest house

## Jour 2. Sur la route des caravanes jusqu'au site volcanique du Dalol



Mekele 📍



Berhale 📍

### Mekele - Berhale

- Nous partons en convoi de voitures 4x4 en suivant la piste des caravanes jusqu'à **Berhale**.
- Là, notre escorte nous accueille pour aller découvrir le **Dalol**. Ce site volcanique, localisé à l'extrémité nord d'un lac salin, est connu pour ses impressionnantes formations géologiques comprenant des sources chaudes, des montagnes de soufre, des colonnes de sel...

Nous faisons alors une randonnée pour explorer les sites les plus caractéristiques de cette zone, dont les **geysers gazeux**, les **lacs acides** au vert profond, les **coulées de saumure**, les **labyrinthes de roches déchiquetées**, les **concrétions multicolores**...




🍽️ Petit déjeuner | Guest house

🍷 Dîner | Préparé par l'équipe

🏠 Hébergement | Bivouac

## Jour 3. Volcan Erta Ale



Berhale   
  
Erta Ale 




## Berhale - Erta Ale

- Nous empruntons une piste à travers les dunes de sable, puis un sentier hors piste afin d'accéder au pied du **volcan Erta Ale** dans un labyrinthe de lave solidifiée.
- À la nuit tombée, nous partons pour une randonnée de près de **3 h pour escalader les pentes de l'Erta Ale**.

Nous montons jusqu'en bordure de la caldeira où nous contemplons le reflet rougeoyant du lac de lave qui illumine la nuit. Si les conditions de sécurité du moment le permettent, nous descendons dans la caldeira pour mieux approcher et observer le lac de lave avant d'en faire le tour.

*Nuit en bivouac au bord de la caldeira.*

---

 Petit déjeuner	Bivouac
 Dîner	Préparé par l'équipe
 Hébergement	Bivouac

## Jour 4. Lac de sel et mineurs du sel



Erta Ale   
  
Lac Assalé   
  
Mekele 

## Erta Ale - Lac Assalé

- Nous assistons au lever du soleil sur le lac de lave tout en observant les étonnantes morphologies de coulées de lave.

Nous descendons ensuite pour prendre les 4x4 et nous diriger vers les **sources chaudes** et le **lac salé** où nous pouvons profiter de la baignade.



Le trajet se poursuit jusqu'au **lac Assalé**, une immensité de sel ressemblant à une banquise.

Nous explorons une zone d'extraction artisanale où l'on peut observer les étapes de l'exploitation, depuis le découpage des briques de sel jusqu'au chargement des dromadaires. Ces derniers forment ensuite de longues caravanes dans l'immensité du désert.

## Lac Assalé - Mekele




- Nous empruntons la route de retour pour Mekele.

---

 Petit déjeuner	Bivouac
 Hébergement	Guest house

## Jour 5. Mekele – Addis Abeba



Mekele   
  
Addis - Abeba 

## Mekele - Addis - Abeba

- Nous sommes transférés à l'aéroport pour le vol vers Addis Abeba.
- L'après-midi, nous avons un quartier libre pour faire du shopping dans la capitale.
- Nous sommes transférés à l'aéroport pour prendre le vol de retour.

---

 Petit déjeuner	Guest house
--	-------------

## Jour 6. Retour en France/Belgique

Départ 

## Carte itinéraire



## Tarif par personne pour un circuit privatisé

<b>1-1</b>
570 EUR

### Inclus

- Les transports en véhicule privé avec chauffeur
- L'hébergement en hôtel ou guesthouse (sur base d'une chambre double)
- Le guide accompagnateur francophone
- L'ensemble des repas avec boisson non alcoolisée
- Logement sous tente, repas et boisson non alcoolisée)
- Les entrées sur les différents sites, permis et activités telles que mentionnées dans le programme

### Non inclus

- Les vols internationaux
- Les extras et pourboires

## Informations supplémentaires

### Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace

toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

## Modalité de paiement

### **Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

### **Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

## Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### **Barème des frais d'annulation totale :**

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### **Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :**

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette

cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

### Passeport

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

### Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français quelle que soit la durée du séjour. Cela est également valable pour les citoyens suisses et belges.

Vous aurez besoin d'un visa tourisme simple (L). Pour information, celui-ci vous permettra de rester dans le pays 3 mois à compter de votre date d'entrée sur le territoire.

Pour obtenir votre visa pour l'Éthiopie (valable uniquement pour les ressortissants français résidant en France), vous aurez besoin des documents suivants :

- 1 formulaire de demande de visa (disponible auprès de l'ambassade)
- 1 photo d'identité récente
- 1 passeport original valide au moins 6 mois après la date de retour de votre séjour
- 1 copie de la page d'identité du passeport
- 1 copie détaillée d'un justificatif de voyage aller-retour (ex : une confirmation de réservation de vol, un billet d'avion, etc...)
- Copies des pages utiles du passeport

Pour les personnes mineurs ou qui voyagent avec des enfants, des documents supplémentaires pourront compléter cette liste.

Si vous ne souhaitez pas vous déplacer à l'ambassade, vous pouvez éventuellement vous rendre sur le site internet [www.evisa.gov.et](http://www.evisa.gov.et)

L'e-visa tourisme à entrée simple est valable pendant 30 jours et coûte 52 \$ US. Le paiement se fait directement en ligne.

Si la durée du séjour dépasse ou est égale à 90 jours, l'e-visa à entrée simple coûte 72 \$ US. L'ambassade accorde un délai de délivrance de 12 jours ouvrés à compter du dépôt de dossier. Pour les demandes à distance, il est préférable de s'y prendre un peu plus de 2 semaines en avance.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

**Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.